



Règlement intérieur

Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation du présent règlement et l'engagement de s'y conformer sous peine d'exclusion.

Accueil/ Permanence :

L'établissement est fermé **totalem**ent en dehors de la saison. Sauf raison exceptionnelle ou motif valable (merci de prévenir 24h à l'avance votre venu) personne ne sera autorisé à pénétrer dans les lieux durant cette période.

Pendant la saison :

Ouverture de la barrière automatique à 7h30 le matin et fermeture à 22h30. Seule un accès piéton sera laissé, merci de laisser votre véhicule à l'extérieur.

Le bureau d'accueil :

Heures d'ouverture : 9h-12h/ 14h00-19h00

En cas d'absence merci de vous rendre au snack. Attention aucune démarche administrative ne pourra être acceptée en dehors des heures de permanence sauf raison urgente. Merci de prendre vos dispositions afin de garantir un échange de qualité.

Condition générale :

Comme convenu dans le contrat, 4 personnes maximum doivent impérativement être désigné le 1^{er} jour de votre venu. (Merci de remplir le document joint.) Si aucune personne n'a été désigné vous devrez payer le prix normal soit 7€ par nuit + la taxe de séjour et par personne. Sauf les enfants de moins de 3 ans restent gratuit.

Attention il est strictement interdit de louer ou sous-louer ou prêter votre locatif ou le terrain.

Toute nouvelle intervention sur notre réseau (électrique, eau ou assainissement) pour le branchement d'un mobil-home sera facturé. Les travaux seront réalisés par nos soins ou par un prestataire du camping. Cependant les travaux seront à planifier en fin de saison pour la saison suivante. Le camping se décharge de toutes installation, entretien ou raccordement de votre chaudière.

Merci de vous renseigner directement à l'accueil pour prendre connaissance du détail des prestations.

Respect d'autrui :

Les usagers du camping sont tenus de respecter les autres campeurs. De ce fait nous vous prions de bien vouloir vers 22h30 réduire les nuisances sonores qui pourrait gêner le voisinage.

Merci également de ne pas couper à travers les emplacements, des chemins sont à votre disposition pour circuler librement dans le camping.

Les visiteurs :

Les campeurs peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. **Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil à leur venu et à chaque venu !** Ceux-ci sont tenus au règlement d'une redevance par visiteur (renseignement à l'accueil). Attention ! l'accès à la piscine n'est pas autorisé.

Les moyens de transport :

A l'intérieur du camping parking compris tout moyens de transport (véhicule, moto, vélos, camping-car...) doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/heure et respecter la signalisation intérieure. **Attention les piétons restent prioritaires !** Merci de ne pas stationner devant le snack, laverie, blocs sanitaires.

Deux véhicules maximums sont autorisés à stationner sur votre propre emplacement.

Audelà merci de vous garer en dehors du camping pour laisser notre parking disponible.

Les sanitaires :

Ils sont réservés en priorité aux campeurs. Merci d'utiliser vos propres sanitaires pour éviter une trop grande influence dans nos blocs sanitaire.

Le respect de l'environnement :

Nous tenons à cœur le respect et le cadre dans lequel nous sommes. Il est plus que nécessaire de respecter le lieu. Merci de ne pas jeter vos papier et mégot au sol qui pourrait nuire à notre qualité environnementale.

L'eau est précieuse il ne faut pas la gaspiller. Le lavage de voiture est strictement interdit dans le camping. Les bornes d'eau dans le camping ne doivent servir que pour les besoins vital, l'alimentation, l'hygiène corporelle. Ne jouer pas avec les bornes. L'eau des bornes n'est également pas conçue pour l'arrosage des plantes. Le lavage du linge doit se faire soit à la laverie dans la machine prévue soit dans les blocs sanitaires. Il est strictement interdit de sauter ou de plonger dans la piscine pour des raisons de sécurité mais également environnementale.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit au campeur de couper des branches.

Les ordures ménagère ou déchets de toute nature doivent être déposés dans les poubelles à l'entrée du camping en respectant le tri et dans des sacs fermés.

Les animaux :

Attention les animaux sont interdits autour de la piscine et sanitaires. Ils doivent être tenues en laisse en permanence dans le camping, ils ne doivent pas être laissé seul dans le camping ou dans un locatif sans leur maitre qui en sont civilement responsable. Se renseigner à votre arrivé. Le carnet de vaccination peut vous être

demandé à tout moment. Les visiteurs ne peuvent amener leur chien. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdit. Les déjections de votre animal doivent être ramasser. Merci de vous référer au règlement intérieur.

Piscine :

La piscine est ouverte de 10h à 19H. Suivant les conditions météorologique la direction pourra décider des changements d'horaire ou de fermer la piscine si nécessaire. Le camping se donne également le droit de rallonger ou de réduire les périodes d'ouverture.

Dans la piscine le port du SLIP de bain est obligatoire (vêtements, tenues de bain couvrantes et short de bain sont strictement interdit pour des raisons d'hygiène). La douche est obligatoire avant d'aller à la piscine, veiller à ne pas en abuser. L'eau est précieuse ! Nous rappelons que la piscine peut s'avérer dangereux merci de vous référer au règlement intérieur, en cas de mise en danger ou manquement du règlement une exclusion sera alors appliqué soit temporairement ou définitivement. Les enfants en bas âge doivent porter des couches conçues à cette effet afin de respect les conditions d'hygiènes. Les enfants ne sachant pas nager doivent IMPERATIVEMENT être munis de brassard et être accompagné d'un majeur. Les plongeurs ou saut sont interdit pour des raisons de sécurité et environnementale.

Les visiteurs à la journée n'ont pas d'accès à la piscine pour des raisons d'assurance.

Le camping se donne le droit de fermer ponctuellement la piscine en cas de problème technique imprévu ou de manque de respect au règlement. Le camping se donne également le droit de modifier ces heures d'ouvertures et de fermetures pour garantir la sécurité et l'hygiène de sa piscine. L'accès à la piscine est strictement interdit en dehors des heures d'ouvertures et de fermeture.

Sécurité :

Les jeux :

Les aires de jeux sont à disposition des enfants sous la seule responsabilité de leurs parents. Il est impératif de respecter les tranches d'âges de chaque jeu. Merci de ne plus disposer des aires de jeux après 22h30 pour respecter le voisinage alentour.

Les cigarettes :

Merci de ne pas fumer dans les locatifs ou les espace commun (sanitaire, piscine...). Les mégots doivent être jeter dans un cendrier après avoir rigoureusement été éteint. Aucun mégot ne doit être jeter au sol pour garantir le respect de l'environnement et d'éviter tout risque d'incendie.

Les barbecues :

Les feux ouverts, notamment les barbecues à charbon sont strictement interdits sur les terrasses des locatifs. En cas d'arrêt municipal (canicule, feux de forêt.) Merci d'appliquer les recommandations qui vous seront faites.

L'étang et les abords de rivières :

ATTENTION : Nous rappelons aux parents qu'il est formellement interdit à leur enfant mineur de jouer seul aux abords des cours d'eau, ils devront obligatoirement être accompagné d'un adulte. En cas d'accident le camping se décharge de toute responsabilité.

L'infraction au règlement intérieur pourra entraîner une exclusion du camping. Le camping se donne le droit de résilier le contrat selon la gravité et la répétition de l'acte.